

Motion commune des 20 Enseignants, AESH et personnels territoriaux réunis le 7 mai 2020 en visioconférence avec l'Union Départementale FO, la FNEC FP FO, les territoriaux FO et la CGT Education

Après le discours du Premier ministre, la tenue du CHSCT A et CHSCT D de ce jour, les personnels réunis constatent que :

- La date d'ouverture de l'École et l'organisation de la reprise sont précipitées.
- La reprise scolaire envisagée par le gouvernement repose sur le volontariat des familles ce qui contrevient aux objectifs du système scolaire. Beaucoup d'entre elles d'ailleurs subiront des pressions économiques qui les contraindront à envoyer leurs enfants à l'École.
- Les annonces du Premier ministre d'une reprise avec un cadre insuffisamment préparé mettent les personnels en difficulté et insécurité et font peser sur les acteurs locaux une responsabilité qui n'est pas la leur.
- Les réalités matérielles existantes (sanitaires, superficie des salles de classe et des locaux...), le nombre d'adultes effectivement présents (enseignants, AESH et ATSEM) et les équipements de protection réellement disponibles font que les conditions sanitaires d'une réouverture des écoles et des établissements n'ont pas été apportées par le gouvernement pour une reprise à partir du 11 mai.

La priorité des personnels est d'abord la santé des élèves et des personnels et l'ouverture des écoles et des établissements doit être conditionnée à des garanties indispensables.

Le Président de la République a déclaré mardi 5 mai 2020 : « *On ne vous mettra jamais en danger* ».

Les personnels réunis ce jour répondent que les conditions d'ouverture telles que prévues dans le Protocole national sont irréalisables, qu'elles mettent tous et toutes en danger, personnels comme élèves et qu'elles relèvent plus du système semi-carcéral que de l'enseignement. La mission de l'école est d'enseigner et non de faire subir des maltraitances ou des traumatismes à ses élèves.

Le Recteur, lors du CHSCTA a déclaré en substance : « Pas de masques. Pas d'ouverture d'écoles. »

Les personnels réunis répondent qu'en l'absence de tests généralisés aux élèves et aux personnels, qu'en l'absence de prise de température des élèves et qu'en l'absence de masques conformes à la législation du travail, les personnels et les élèves sont en danger.

Les personnels réunis ce jour sont d'accord avec la déclaration des 40 directeurs du département réunis ce mardi 5 mai avec FO qui indiquent « *qu'ils considèrent ... que les personnels sont fondés à refuser d'accueillir les élèves le 12 mai et les jours suivants tant que les préconisations sanitaires (tests, masques FFP2, ...) ne seront pas mises en pratique* ».

Le Ministre de l'Éducation Nationale a déclaré que : « *si une école ne peut respecter les consignes sanitaires prévues dans le protocole, l'école n'ouvrira pas* ».

Les personnels réunis avec leurs organisations syndicales demandent à l'Administration de prendre toutes ses responsabilités, de constater que les écoles, puis les collèges, ne pourront pas respecter le protocole

national de reprise du travail et que dans les conditions actuelles aucun établissement scolaire ne pourra ouvrir ni le 11 mai, ni dans les jours qui suivent. Les personnels réunis ce jour ne demandent pas un sursis mais des garanties sanitaires pour les personnels et les élèves.

Enfin, les personnels réunis demandent que, si reprise il y a, ce soit l'administration qui élabore les consignes de reprise et en assume la responsabilité par sa signature. Si une communication doit être faite auprès des familles, ce n'est pas aux personnels d'en porter la responsabilité.

En conclusion les personnels réunis avec l'UD FO, la FNEC FP FO, les territoriaux FO et la CGT Education considèrent donc que les personnels sont fondés à refuser d'accueillir les élèves le 12 mai et les jours suivants tant que les préconisations sanitaires (tests, masques FFP2, ...) ne seront pas mises en pratique. Ils soutiennent les personnels qui décideront de ne pas se rendre dans leurs écoles afin de protéger leur santé et celle de leur proche.

Dès lundi 11 mai, les personnels réunis ce jour invitent tous les collègues à lister les éléments inapplicables du protocole national et à les faire remonter à leur supérieur hiérarchique respectif (IA et IEN pour les enseignants et AESH, Maire pour les personnels territoriaux) ainsi qu'à leurs syndicats.

Éléments inapplicables

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Les personnels présents ce jour se donnent rendez-vous vendredi 15 mai 2020 à 18h en visioconférence pour faire le point sur les conditions de la reprise du travail.

Lien pour la réunion : <https://us02web.zoom.us/j/88426871028>